



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
23 août 2006
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2006

11-13 septembre, New York

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Projet de descriptif de programme de pays
pour l'Afrique du Sud***

Assistance du FNUAP proposée : 13 millions de dollars (ressources ordinaires : 7,6 millions; modalités de cofinancement et/ou autres ressources, y compris ressources ordinaires : 5,4 millions)

Période du programme : 4 ans (2007-2010)

Cycle d'assistance : Troisième

Catégorie (décision 2005/13) : B

Assistance proposée par grand secteur

(En millions de dollars)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Santé génésique	3,0	3,0	6,0
Population et développement	2,0	1,0	3,0
Égalité des sexes	2,0	1,4	3,4
Coordination et assistance du programme	0,6	–	0,6
Total	7,6	5,4	13,0

* Document présenté en retard en raison du travail de collecte et d'analyse de données qu'il a fallu effectuer pour que l'information présentée au Conseil d'administration soit aussi fraîche que possible.



I. Analyse de la situation

1. L'Afrique du Sud a 47 millions d'habitants, dont un tiers ont moins de 15 ans. C'est un pays à revenu intermédiaire où néanmoins la pauvreté sévit : plus de 75 % de la population y est ainsi classée. Du fait de son histoire politique, les inégalités dans le pays tendent à être d'ordre racial, sexuel et générationnel. Le gouvernement qui a suivi l'apartheid a beaucoup fait sur le plan social : secours aux pauvres et programmes de développement pour les femmes notamment. Cela a amélioré les indicateurs sociodémographiques : par exemple, de 1996 à 2001, le taux net d'inscription primaire est resté à plus de 95 % (garçons et filles) et le taux d'alphabétisme des adultes est passé de 86 à 89 %.

2. Le taux total de fécondité est de moins de trois enfants par femme et le taux d'emploi des contraceptifs est de 61,2 %; il est le plus élevé dans la population de souche asiatique (80,3 %) et le plus bas chez celle de souche africaine (57,9 %). Le taux total de fertilité est le plus élevé pour les femmes de souche africaine (3,1 enfants par femme).

3. Les Sud-Africaines sont très vulnérables aux violences sexistes, dont le viol (il y en a un toutes les 83 minutes) et, plus que les hommes, à la pauvreté : elles représentent 60 % des pauvres. Ces problèmes soulignent les inégalités qui séparent les sexes. Cela dit, depuis 1994, les femmes d'Afrique du Sud ont fait des progrès : en 2001, elles constituaient 28 % des conseils locaux et occupaient le tiers des sièges parlementaires.

4. Le taux de mortalité maternelle était passé à 123 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2003 (contre 84 en 1998) – cela malgré le fait que entre 1992 et 1998, plus de 80 % des accouchements aient eu lieu dans des établissements de soins. Les causes de cet accroissement sont le VIH/sida, l'hypertension, les infections indépendantes de la grossesse, l'hémorragie obstétricale, la septicémie due à la grossesse et les maladies déjà présentes, ce qui souligne la nécessité d'accorder plus d'attention aux soins obstétricaux.

5. Par ailleurs, l'Afrique du Sud se heurte au VIH/sida dont, en 2003, le taux de prévalence était de 27,9 % chez les femmes de 15 à 49 ans qui avaient reçu des soins prénatals, contre 24,8 % en 2001. Son taux de prévalence dans l'ensemble de la population serait de 20,7 à 24,7 %. L'espérance de vie est tombée à 50 ans. La maladie a fait 600 000 orphelins, chiffre qui risque d'atteindre 2 millions en 2014. À partir de 2000-2003, la prévalence du VIH s'est accrue le plus chez les personnes âgées de 25 à 29 ans (28 à 35 %) et le moins chez celles de 15 à 19 ans (15 %).

6. Depuis 1990 le Gouvernement a augmenté son budget de lutte contre le VIH/sida. En 2004-2005, 139 établissements de soins ont commencé à donner un traitement antirétroviral; des malades ont commencé à recevoir un traitement pour infections opportunistes et le nombre de ceux qui ont été traités a quadruplé, passant de 10 072 à près de 50 000. Environ un million de préservatifs sont distribués chaque mois, et il y a des campagnes constantes d'information sur la prévention du VIH.

II. Coopération passée et enseignements tirés

7. Le deuxième programme de pays pour l'Afrique du Sud (2002-2006) a fait mieux comprendre le rôle de la population dans le développement et a aidé à intégrer ses facteurs dans les plans de développement nationaux et provinciaux. Il a fait prendre conscience de la fistule obstétricale aux décideurs, aux planificateurs, aux spécialistes de la santé et au grand public, et il a accru l'accès aux services de santé génésique en sensibilisant les populations visées aux questions de santé sexuelle et génésique. Enfin, il a engendré des données socioculturelles sur les violences sexistes et l'impact du VIH/sida sur les familles.

8. Le programme a appuyé le rôle moteur de l'Afrique du Sud pour promouvoir l'intégration des facteurs de population et de développement dans les politiques et programmes de développement régional et sous-régional, et l'institutionnalisation des facteurs de population dans le cadre et dans les programmes de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Une programmation commune avec le PNUD et l'UNICEF a renforcé la capacité nationale de communication pour modifier les comportements afin de prévenir le VIH chez les adolescents.

9. Enseignements tirés : a) il faut étoffer la présence du programme dans les provinces pour en renforcer l'exécution; b) il est préférable de fournir un appui aux programmes et aux activités déjà prévus dans les plans gouvernementaux de développement plutôt que de formuler des descriptifs de projet distincts; c) il est impératif de prendre en compte les inégalités de sexe lorsqu'on se penche sur les questions de population et de développement; d) les plans provinciaux de croissance et de développement, ainsi que les plans de développement intégré des districts, permettent de bien intégrer les facteurs de population dans le développement national; et e) la coordination des programmes de population et de développement est meilleure s'ils sont intégrés dans les cadres de planification du développement socioéconomique aux niveaux national et infranational.

III. Programme proposé

10. Le programme proposé a trois éléments : a) santé génésique; b) population et développement; et c) égalité des sexes. Il reflète les priorités nationales énoncées dans Vision 2014, le plan national de développement et ses éléments sont conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement et à l'analyse de pays qu'a préparé le gouvernement et qui a été adoptée comme base de coopération pour le développement avec tous les partenaires. Calqué sur Vision 2014, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) portera d'abord sur la période 2007 à 2010 mais sera suivi d'une phase ultérieure (2011 à 2014).

11. L'objectif du programme proposé est le suivant : a) améliorer la qualité de la vie des Sud-Africains en jugulant la propagation du VIH; b) réduire l'inégalité entre les sexes; et c) mettre les questions de population au centre des politiques et programmes de développement. Il sera axé sur les provinces à faibles indicateurs socioéconomiques et à forte population : Cap-Est, Natal Kwa-Zulu, Limpopo et État Libre et son exécution bénéficiera du renforcement de la capacité des trois antennes du FNUAP. Vu le rôle moteur de l'Afrique du Sud dans la région et à l'appui de ses objectifs d'intégration régionale, le programme donnera suite aux priorités régionales concernant la population et le développement.

Élément santé génésique

12. Pour cet élément, les résultats sont les suivants : a) renforcement de la capacité du gouvernement pour exécuter le plan global de lutte contre le VIH/sida; et b) amélioration et expansion de la capacité du système national de santé pour rendre des services de qualité.

13. *Produit 1 : Renforcement de la capacité du gouvernement, des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile pour prévenir l'infection au VIH, notamment chez les jeunes.* On y parviendra : a) en aidant le gouvernement, les ONG et la société civile à mener des activités de sensibilisation, et notamment à susciter des changements de comportement au moyen de stratégies médiatiques et de plaidoyer; et b) en obtenant l'appui de groupes religieux, traditionnels, locaux, patronaux et juvéniles.

14. *Produit 2 : Face au VIH/sida, soutien au gouvernement pour l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et aux services d'appui.* Le programme collaborera avec le PNUD, l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'autres partenaires pour aider le gouvernement et les ONG à exécuter un programme commun contre le VIH/sida. L'apport du FNUAP sera axé sur la prévention du VIH.

15. *Produit 3 : Renforcement de la capacité des agents sanitaires pour rendre des services de santé génésique de qualité, dont la planification familiale et les services de prévention et de gestion des violences sexistes et de prévention des grossesses involontaires et adolescentes.* Les stratégies sont les suivantes : a) renforcer l'aptitude du gouvernement et des ONG à rendre des services de santé sexuelle et génésique, notamment pour la prévention du VIH; b) appuyer l'initiative nationale de cliniques où les adolescentes recevront de meilleurs services de santé sexuelle et génésique; et c) appuyer la lutte contre les infections transmises sexuellement.

16. *Produit 4 : Recours accéléré et accru aux préservatifs féminins.* Les stratégies sont les suivantes : a) appuyer la communication pour changer les comportements quant à l'influence des femmes, la participation des hommes, les droits génésiques et la protection contre les IST et le VIH; b) enseigner l'usage des préservatifs féminins aux prestataires de services de santé; c) aider à le divulguer par des sessions de promotion; d) l'encourager dans les groupes en danger et vulnérables; et e) veiller à son accessibilité et le contrôler.

17. *Produit 5 : Renforcement du cadre national de suivi et d'évaluation, notamment s'agissant de la compilation et de l'analyse des données sur le VIH/sida et de l'information sur les produits de santé génésique.* Les stratégies sont les suivantes : a) analyser le cadre actuel de suivi et d'évaluation du programme national de santé sexuelle et génésique afin de le lier au plan stratégique national sur le VIH/sida; b) étudier les faiblesses recensées et édifier les capacités pour une information actuelle sur la santé sexuelle et génésique; et c) revoir et appuyer le système central d'information sur les produits de santé génésique.

Élément population et développement

18. Pour cet élément, les résultats sont les suivants : a) renforcement de la capacité macroéconomique nationale pour formuler, exécuter et coordonner les politiques; et b) renforcement de l'aptitude du gouvernement à élaborer et à exécuter des interventions coordonnées face aux inégalités dans l'économie et dans l'emploi.

19. *Produit 1 : Renforcement de la capacité du gouvernement pour intégrer dans le développement les questions de population, de parité des sexes, de l'environnement et du VIH/sida.* L'appui visera à : a) intégrer les questions de population dans les plans provinciaux de croissance et de développement et les plans de développement intégrés des districts; b) institutionnaliser les programmes de formation en matière de population et de développement; et c) renforcer les premiers pour les rendre plus réceptifs aux besoins.

20. *Produit 2 : Renforcement de la capacité du gouvernement pour élaborer et exécuter des politiques et programmes d'emploi et de formation.* On y parviendra : a) en intégrant les facteurs de population dans le cycle de formation du programme national élargi de travaux publics; b) en incorporant les questions de population dans ce programme; et c) en aidant à l'examen des politiques de l'emploi pour qu'elles soient réceptives aux questions de population.

21. *Produit 3 : Renforcement de la capacité du gouvernement pour engendrer, analyser et diffuser des données pertinentes, avec des indicateurs liés aux objectifs du Millénaire pour le développement.* Pour ce faire, on coopérera avec Statistics South Africa, le Département du développement social, les universités et autres institutions pour aider les provinces visées à : a) préparer semestriellement des projections démographiques et des rapports sur la population; b) préparer des données démographiques de district; c) se donner les moyens d'intégrer ces données dans les plans de développement des districts; d) diffuser et utiliser des données sur les violences sexistes et sur l'impact du VIH/sida sur les familles; et e) renforcer le cadre actuel de suivi et d'évaluation.

Élément égalité des sexes

22. Pour cet élément, le résultat sera l'étoffement des structures et des moyens pour parer et riposter aux violences sexistes.

23. *Produit 1 : Meilleure capacité collective pour parer et riposter aux violences sexistes.* On y parviendra par : a) l'amélioration de l'accès aux services juridiques, sanitaires et sociaux; b) l'initiation locale aux droits de l'homme; c) des programmes de plaidoyer antisexiste; et d) le renforcement des partenariats entre le gouvernement, les ONG, les organisations locales, les groupes religieux et les chefs traditionnels.

24. *Produit 2 : Renforcement de la capacité de différents secteurs de l'État et d'autres institutions pertinentes pour le contrôle, la budgétisation et l'intégration sexospécifiques.* On y parviendra : a) en aidant par un concours technique les décideurs et les planificateurs à mesurer le rôle des femmes dans le développement; b) en édifiant les capacités de contrôle, de budgétisation et d'intégration sexospécifiques; et c) en aidant le contrôle, la budgétisation et l'intégration sexospécifiques pour des programmes et politiques de développement.

25. *Produit 3 : Amélioration des prestations complètes aux femmes victimes de violences et de sévices sexistes.* Les stratégies comprennent : a) l'appui à l'expansion et au renforcement des capacités dans les centres publics de soins Thutuzela; b) le comblement des lacunes recensées; c) l'appui au partage des enseignements tirés et des expériences acquises entre différentes provinces; et d) le plaidoyer fondé sur les preuves statistiques concernant les violences et les sévices sexistes.

26. *Produit 4 : Renforcement de l'aptitude des pouvoirs publics nationaux, provinciaux et locaux à exécuter des politiques et programmes fondés sur les droits de l'homme afin de prévenir les violences sexistes.* Les stratégies sont les suivantes : a) jouer, avec d'autres organismes des Nations Unies, un rôle essentiel dans un programme commun qui aidera celui du gouvernement visant à mettre fin aux violences sexistes; b) inculquer aux agents de la force publique, aux ONG et aux organisations locales la démarche axée sur les droits de l'homme pour l'égalité des sexes et le développement; c) mettre le Gouvernement, les ONG et les organisations locales mieux à même de parer et de riposter aux violences sexistes; d) appuyer un programme de plaidoyer pour prévenir les violences et les sévices sexistes; et e) égaliser les sexes et habiliter les femmes institutionnellement par des politiques et programmes précis.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

27. Les Départements de l'éducation, de la santé, du travail, des collectivités locales et du développement social, la présidence, diverses universités et instituts de formation, les ONG et les organisations locales exécuteront les projets et les activités des éléments du programme aux niveaux de la nation, des provinces et des districts.

28. Le Département du développement social coordonnera l'exécution du programme au niveau national et, avec les gouverneurs, au niveau des provinces et des districts. Les stratégies seront les suivantes : a) création d'un comité national de coordination en matière de population et de développement; b) création, au niveau provincial, de dispositifs de coordination semblables; et c) appui aux groupes mixtes Nations Unies-gouvernement qui feraient régulièrement le point sur le programme, dont l'exécution sera contrôlée grâce au système de suivi et d'évaluation du PNUAD.

29. Le bureau de pays du FNUAP en Afrique du Sud comprend un représentant, un chargé d'opérations, un représentant adjoint, deux chargés de programme nationaux et plusieurs auxiliaires. Des crédits ont été affectés à un poste de programme national et à un poste d'appui administratif. Le FNUAP recrutera un autre chargé de programme au titre du budget des services administratifs. L'équipe d'appui technique aux pays du FNUAP à Harare (Zimbabwe) et celle des directeurs régionaux pour la triple menace en Afrique australe fourniront un appui technique.

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour l'Afrique du Sud

Objectifs nationaux : a) éliminer la pauvreté; b) accélérer la croissance de l'économie et le développement pour tous; c) renforcer les institutions sud-africaines et sous-régionales en fonction des priorités africaines et promouvoir la gouvernance mondiale et la coopération Sud-Sud; et d) aider le gouvernement à promouvoir la justice, la paix, la sûreté et la sécurité

Résultat du PNUAD : intensification des interventions pour éliminer la pauvreté

<i>Élément du programme</i>	<i>Résultats, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays</i>	<i>Produits, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montants indicatifs des ressources par élément du programme (dollars É.-U.)</i>
Santé génésique	<p>Résultat : Renforcement de la capacité du gouvernement pour exécuter le plan global de lutte contre le VIH/sida</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et efficacité des programmes de prévention du VIH • Efficacité des messages, documents et stratégies de communication pour changer les comportements • Efficacité des programmes de préservatifs • Nombre de programmes bénévoles de conseils et de tests <p>Résultat : Amélioration et expansion de la capacité du système national de santé pour rendre des services de qualité</p> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des services de santé sexuelle et génésique • Cadre et système de suivi et d'évaluation mis en place 	<p>Produit 1 : Renforcement de la capacité du gouvernement, des ONG et de la société civile pour prévenir l'infection à VIH, notamment chez les jeunes</p> <p>Indicateurs de produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes et d'hommes sensibilisés à la prévention du VIH • Nombre d'agents formés à la communication pour changer les comportements dans la prévention du VIH <p>Produit 2 : Le gouvernement reçoit, face au VIH/sida, un soutien pour l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et aux services d'appui</p> <p>Indicateurs de produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'utilisateurs et d'utilisatrices de préservatifs • Nombre d'agents, y compris d'organisations non gouvernementales et locales, formés pour fournir des services bénévoles de conseils et de tests <p>Produit 3 : Renforcement de la capacité des agents sanitaires pour rendre des services de santé génésique de qualité, dont la planification familiale et les services de prévention et de gestion des violences sexistes et de prévention des grossesses involontaires et adolescentes</p> <p>Indicateurs de produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prestataires formés à la santé sexuelle et génésique • Accessibilité des protocoles actualisés sur la santé sexuelle et génésique et les violences sexistes 	<p>PNUD; UNICEF; Organisation mondiale de la santé; ONG</p> <p>PNUD; UNICEF : OIT; ONUDC; ONG</p>	<p>6 millions (ressources ordinaires : 3 millions et autres ressources : 3 millions)</p>

Élément du programme	Résultats, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays	Produits, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays	Partenaires	Montants indicatifs des ressources par élément du programme (dollars É.-U.)
		<p><i>Produit 4 :</i> Recours accéléré et accru aux préservatifs féminins</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'utilisatrices • Nombre de services de santé fournissant des préservatifs féminins 	UNICEF; ONG	
		<p><i>Produit 5 :</i> Renforcement du cadre national de suivi et d'évaluation, notamment s'agissant de la compilation et de l'analyse des données sur le VIH/sida et de l'information sur les produits de santé génésique</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques fiables sur les services de santé sexuelle et génésique • Plan d'exécution, de suivi et d'évaluation 	ONG	
<p>Résultats du PNUAD : a) le gouvernement et ses partenaires sociaux reçoivent un appui pour accélérer la croissance économique et le développement pour tous; et b) les institutions sud-africaines et sous-régionales sont renforcées en fonction des priorités africaines et pour promouvoir la gouvernance mondiale et la coopération Sud-Sud</p>				
Population et développement	<p><i>Résultat :</i> Renforcement de la capacité macroéconomique nationale pour la formulation, l'exécution et la coordination des politiques</p> <p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'intégration des questions de population dans les priorités nationales de développement mis en place 	<p><i>Produit 1 :</i> Renforcement de la capacité du gouvernement pour intégrer dans le développement les questions de population, de parité des sexes, de l'environnement et du VIH/sida</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de planificateurs du développement formés en matière de population et de développement • Nombre de décideurs politiques instruits en matière de population et de développement • Nombre de plans et de politiques nationaux et infranationaux prenant en compte des considérations de population <p><i>Produit 2 :</i> Renforcement de la capacité du gouvernement pour élaborer et exécuter des politiques et programmes d'emploi et de formation</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes d'emploi et de formation comportant des questions de population comme l'égalité des sexes et le VIH/sida 	OIT; Banque africaine de développement; universités; ONG	3 millions (ressources ordinaires : 2 millions; autres ressources : 1 million)
			OIT; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; PNUD; ONG; universités	

Élément du programme	Résultats, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays	Produits, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays	Partenaires	Montants indicatifs des ressources par élément du programme (dollars É.-U.)
	<p><i>Résultat :</i> Renforcement de l'aptitude du gouvernement à élaborer et exécuter des interventions coordonnées face aux inégalités dans l'emploi et dans l'économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prestataires aptes à fournir des cycles d'études intégrés • Nombre de diplômés sensibilisés aux questions de population 	PNUD; OIT; ONUDC	
	<p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les considérations de population sont intégrées dans le plan national élargi de travaux publics • Utilisation de cycles d'études intégrés pour le plan élargi de travaux publics 	<p><i>Produit 3 :</i> Renforcement de la capacité du gouvernement pour engendrer, analyser et diffuser des données pertinentes, avec indicateurs liés aux objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux projections semestrielles et rapports (quatre provinces) • Accès aux résultats des recherches sur les violences sexistes et sur l'impact du VIH/sida • Nombre d'agents formés pour intégrer dans les plans de développement les questions de population, y compris celles des personnes déplacées 		
Résultats du PNUAD : efforts du gouvernement renforcés pour promouvoir la justice, la paix, la sûreté et la sécurité				
Égalité des sexes	<p><i>Résultats :</i> Étoffement des structures et des moyens pour parer et riposter aux violences sexistes</p>	<p><i>Produit 1 :</i> Renforcement des moyens locaux pour parer et riposter aux violences sexistes</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services juridiques, sanitaires et sociaux • Initiation aux droits de l'homme et programmes de plaidoyer antisexiste 	Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH); UNICEF; ONG	3,4 millions (ressources ordinaires : 2 millions; autres ressources : 1,4 million)
	<p><i>Indicateurs de résultat :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Raréfaction des violences et des sévices sexistes • Accroissement des poursuites pour violences et sévices sexistes 	<p><i>Produit 2 :</i> Renforcement de la capacité des secteurs de l'État et d'autres institutions pertinentes pour le contrôle, la budgétisation et l'intégration sexospécifiques</p> <p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'agents formés pour le contrôle, la budgétisation et l'intégration sexospécifiques • Nombre d'institutions offrant une formation régulière au contrôle, à la budgétisation et à l'intégration sexospécifiques 	PNUD; UNICEF; HCDH; ONUDC; OIT; ONG; universités	
		<p><i>Produit 3 :</i> Amélioration des prestations complètes aux femmes victimes de violences et sévices sexistes</p>		

Élément du programme	Résultats, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays	Produits, indicateurs, états de référence et cibles du programme de pays	Partenaires	Montants indicatifs des ressources par élément du programme (dollars É.-U.)
		<p><i>Indicateurs de produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'agents formés aux différents aspects des violences et sévices sexistes • Nombre d'affaires signalées et jugées et nombre de coupables appréhendés <p><i>Produit 4 :</i> Renforcement de l'aptitude des pouvoirs publics nationaux, provinciaux et locaux à exécuter des politiques et programmes fondés sur les droits de l'homme pour prévenir les violences sexistes</p> <p><i>Indicateurs de produits :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'agents de la force publique formés et nombre de sessions de formation • Nombre de fonctionnaires locaux et de leurs partenaires sensibilisés à la gravité de la question des violences et sévices sexistes 	<p>UNICEF; ONG</p> <p>HCDH; UNICEF; PNUD; ONG</p>	<p>Total pour la coordination et l'assistance du programme : 0,6 million (ressources ordinaires)</p>